

COMPTE RENDU du CONSEIL MUNICIPAL
en date du VENDREDI 17 DECEMBRE 2010

Date de convocation : 8 décembre 2010

Etaient présents : MM. DUBOIS Pierre, POIRIER Christophe, BOURREAU Jean-Christophe, BONSERGENT Damien, LAFFONT Arnaud, LEBOUCHER Jean-Marie & Mmes BOULARD Christelle, DESLIS Laurence & BENOIST Claire

Formant la majorité des membres en exercice

Absents & excusés : M. MAUBOUSSIN Rémy, Mmes RIVOL Fabienne et RAYNAUD Magali

Monsieur Pierre DUBOIS, Maire, ouvre la séance à 19h dans la salle du conseil municipal; Il procède à l'appel des membres du conseil municipal.

Le Conseil Municipal a désigné Mlle Claire BENOIST, secrétaire de séance.

Monsieur DUBOIS rappelle l'ordre du jour :

- * Compte rendu de la commission salle polyvalente – fixation des tarifs 2011
- * Point sur les Travaux rue des Etangs et rue de la Maréchalerie
- * Décisions Modificatives n° : budget communal
- * Emprunt à long terme
- * Urbanisme
- * Affaires et questions diverses

1/ Compte rendu de la commission salle polyvalente – Tarifs 2011

M. le Maire laisse la parole à Laurence DESLIS, responsable de cette commission.

La commission s'est réunie pour le bilan des locations et aussi pour connaître les différents besoins (matériel, entretien,...)

La commission propose de maintenir les mêmes tarifs que 2010 et d'ajouter 1 tarif à la journée uniquement pour des locations en semaine (ex : jeudi de l'ascension).

RAPPEL : la location de la salle est effective à la remise d'un acompte de 30 % et la remise du chèque de caution *OBLIGATOIRE*.

2 Point sur les travaux rue des Etangs et rue de la Maréchalerie

Monsieur le Maire informe les élus que les travaux ont commencé le 29 novembre ; ceux-ci ont été perturbé par la météo (neige) ; à ce jour, la pose des caniveaux et bordures en limite de chaussée est réalisée coté gauche de l'entrée du bourg à la rue de la Tranquillité ; en cours la pose des pièges à eaux devant les entrée particulières. Malgré l'arrêté de circulation mis en place, de nombreux véhicules, non autorisés, continuent de circuler sur cette voie ; cela gêne

et ralenti le chantier. Pour la reprise de ces travaux, l'accès de la rue des Etangs sera fermée aux extrémités ; les riverains accèderont à leur domicile par la rue des Vallées.

3/ Décisions Modificatives n° : budget communal

Le montant de la DGE attribué pour les travaux de la rue des Etangs et de la rue de la Maréchalerie a été revu à la hausse ;
Sur proposition de Monsieur le Maire,
Après en avoir délibéré,
Le Conseil Municipal décide de procéder aux modifications de crédits suivantes :

Objet	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
DGE 2010	Art.R1641 : 33 000 €	Art.R1341 : 33 000€

4/ Emprunt à long terme

M. le Maire présente les 3 propositions pour l'emprunt à long terme de 110.000 €
Après examen de celles-ci ; le CM décide de contracter l'emprunt auprès du Crédit Agricole et autorise le Maire à signer le contrat

Montant : 110 000 €
Durée : 20 ans
Taux : 3.42 %
Coût du crédit : 43 644 €

5/ Urbanisme

Monsieur le Maire pose la question : Faut-il instituer la T.L.E. (Taxe Locale d' Equipement) sur la commune ?

M. le Maire présente ce qu'est cette taxe ; après débat, aucune décision n'est prise ; un groupe de travail (MM. Leboucher, Bourreau, Laffont et Poirier) est constitué pour travailler sur ce sujet ; une proposition sera présentée lors du prochain CM.

6/ Affaires diverses

Aînés Ruraux de Lavardin : M. le Maire informe les élus qu'il a rencontré des représentants du Club des Aînés Ruraux de Lavardin ; le club connaît quelques difficultés à boucler son budget compte tenu de la suppression de la subvention du Conseil Général. Après en avoir délibéré, le CM décide, à l'unanimité, d'allouer une subvention complémentaire de 500 € au Club ; le CM demande également que le Club réfléchisse à 1 manifestation leur permettant de gagner de l'argent.

Demande de subvention de la cantine de La Quinte : M. le Maire donne lecture du courrier de l'association de la cantine scolaire de La Quinte ; après en avoir délibéré, le CM décide d'étudier cette demande sur le budget 2011.

Demande de Mme Sabrina MASY : Mme Sabrina MASY, future habitante de la commune au 17 bis rue Fernand Poignant, sollicite la commune pour :

- la possibilité d'avoir un emplacement de stationnement réservé Place de la Mairie ;
- savoir si elle peut installer sa boîte aux lettres près des 3 existantes, place de la Mairie.

Le CM autorise Mme Masy à installer sa boîte aux lettres près de celles des logements communaux ; concernant la demande d'emplacement réservé, il est rappelé que seuls les logements, propriété de la commune, ont 1 emplacement de parking réservé.

Vitesse excessive RD 304 : M. le Maire rappelle que le 21 septembre dernier un courrier a été adressé aux services des routes du CG pour appeler l'attention sur les vitesses excessives au niveau des lieux-dits « Les Forges » « Le haut Tucé » et « La Butte de Tucé » ainsi que la dangerosité de leurs débouchés sur la RD 304. Le CG a répondu le 9 décembre et comprend la commune sur le sentiment d'insécurité MAIS ne propose pas de solution et invite les usagers à ralentir leur vitesse et propose que la commune demande aux forces de l'ordre de procéder à des contrôles plus réguliers sur ce secteur.

Comice Agricole du canton de Conlie: la prochaine assemblée générale aura lieu le 3 février 2011 ; à ce jour, seules 3 communes n'ont pas organisées le comice agricole du canton (Mézières, Ste Sabine et Lavardin), les organisateurs du comice souhaite connaître la position de chaque commune. Après débat, la commune maintient sa position de ne pas organiser cette manifestation (organisation trop difficile, manque d'acteurs locaux,..)

Comité des Fêtes : Le comité des Fêtes invite le CM à la dégustation de la galette qui aura lieu le samedi 22 janvier à 14h30 à la salle polyvalente.

Photocopieur Ecole: Le contrat de maintenance avec DESK repro 61 arrive à échéance en janvier 2011. la société propose un nouveau matériel avec un coût à la copie NB de 0.008 € HT ; après débat, le CM est d'accord sur le principe mais demande à la société DESK de revoir le coût de la location et de la copie.

Esquisse de salle de sport : M. Delatte, architecte, a remis à la commune une esquisse de salle de sport (58m x 26m) ; l'estimation de celle-ci s'élève à 1500000 € compte tenu des normes de construction

Site internet : Vu le volume et pour permettre un meilleur développement, il serait souhaitable de passer de la version gratuite à la version pro ; coût : 45 € HT/an.
Accord du CM

Radiateurs des logements communaux : M. le Maire propose de renouveler l'ensemble des radiateurs électriques des deux logements communaux ; le CM autorise cet achat et demande que l'installation soit faite par Philippe Péan, adjoint technique, titulaire de la formation habilitations électriques.

Tour de table des élus :

C. Poirier : les plantations, allée Toulouse-Lautrec, ont été réalisées courant décembre avec Philippe Péan et Fabienne Rivol. Concernant l'installation de la croix à « la chaplainerie », M. Crétois ne s'est toujours pas déplacé ;

D. Bonsergent : a assisté au dernier conseil communautaire ; la redevance OM va augmenter de plus de 10% et ce service doit prévoir l'acquisition d'une nouvelle benne.

Concernant les crédits alloués pour le Noël des Ecoles, les tricycles ont été remis ce jour aux enfants.

JC Bourreau : en présence de Christelle Boulard, ont rencontré les assistantes maternelles de la commune ; une réflexion sur une garderie multi accueil : jusqu'en 2012, il y aurait du travail pour tout le monde avec quelques incertitudes. Cependant, les parents aux horaires atypiques rencontrent des difficultés pour placer leurs enfants sur la commune.

Concernant le sapin, près de la mairie, des décorations ont été préparé par les enfants de l'école.

C. Boulard : rappelle que les assistantes maternelles souhaitent la mise en place d'une aire de jeux.

A. Laffont : informe qu'une société d'aire de jeux s'est déplacé ; des catalogues restent à la disposition des élus ; d'après les premiers renseignements, le budget de 5 à 10000 € sera insuffisant pour réaliser quelque chose de correct. Attente de renseignements complémentaires pour une présentation plus précise lors d'un prochain conseil municipal.

P. Dubois souhaite que la commission communication fonctionne pour pouvoir sortir un bulletin dès début janvier.

Séance levée à 22h35